

LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE SÉJOUR

60 B

Mineur placé auprès de l'aide sociale à l'enfance avant l'âge de 16 ans Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » L 423-2 du CESEDA

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

PREMIÈRE DEMANDE

$ \sqrt{} $	Imprimé	de	demande	de	titre	de	séjour
---------------	----------------	----	---------	----	-------	----	--------

code AGDREF 9824

☑ Justificatif d'état civil :

• originaux des documents d'état civil ; les actes d'état civil devront impérativement être légalisés par les services consulaires de du pays d'origine en France ou par les services consulaires de France dans le pays d'origine si celui-ci n'est pas signataire de la convention de la Haye du 5 octobre 1961 ou d'une convention bilatérale avec la France.

☑ Justificatif de nationalité :

- passeport (pages relatives à l'état civil) ;
- à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)

☑ Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si **locataire**) ; ou taxe d'habitation ;
- si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
- en cas d'hébergement chez un particulier: attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.
- **IDENTIFY : 3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm − norme ISO/IEC 19794 − 5 : 2005) (pas de copie).
- 2 enveloppes timbrées
- ☑ **Déclaration sur l'honneur** indiquant la date d'entrée en France
- **Justificatifs de placement :** décision de placement au service de l'aide sociale à l'enfance avant l'âge de 16 ans.
- Justificatifs relatifs à l'activité professionnelle salariée ou à la formation professionnelle :
 - . inscription dans un établissement scolaire ;
 - . contrat de travail ou d'apprentissage ;
 - . attestation du responsable du centre de formation.
- Justificatifs du caractère réel et sérieux du suivi de la formation (relevé de notes, attestation d'assiduité).
- Nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine : tout document probant y compris actes de décès des membres de la famille à l'étranger, perte de l'autorité parentale des parents restés sur place etc.
- ☑ **Insertion de l'étranger dans la société française** : rapport de la structure d'accueil (foyer ou famille d'accueil).
- ☑ le cas échéant :

éléments relatifs à la vie privée et familiale en France : acte de mariage si marié, copie du titre de séjour ou de la carte nationale d'identité française du conjoint, jugement de PACS, acte de naissance du ou des enfants...et attestation de non polygamie en France (si nationalité d'un pays où la polygamie est autorisée)

	est autorisée)	
4	Pièce justificative obligatoire dans toutes les situations.	Case à cocher : pièce justificative obligatoire selon la situation du demandeur.

RENOUVELLEMENT

Y.	Justificatif de séjour régulier : Code AGDREF 9824
	 carte de séjour en cours de validité.
abla	Justificatif d'état civil :
	 copie des documents d'état civil ;
$ \overline{\mathbf{A}} $	Justificatif de nationalité :
1	 passeport (pages relatives à l'état civil);
	à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)
abla	Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :
	• facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de
	moins de 6 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation ;
	si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
	• en cas d' hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée,
	copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si
	l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.
$\overline{\mathbf{A}}$	3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 :
	2005) (pas de copie).
V	2 enveloppes timbrées
\checkmark	Justificatifs relatifs à l'activité professionnelle ou à la formation :
	. inscription dans un établissement scolaire ;
	. contrat de travail ou d'apprentissage ou tout autre justificatif relatif à la recherche active
	d'emploi ;
	. attestation du responsable du centre de formation.
$ \overline{\mathbf{A}} $	Justificatifs du caractère réel et sérieux du suivi de la formation (évaluation, relevé de
	notes, attestation d'assiduité).
abla	Insertion de l'étranger dans la société française : attestation de la structure d'accueil (foyer
	ou famille d'accueil).
V	le cas échéant :
	éléments relatifs à la vie privée et familiale en France : acte de mariage si marié, copie du titre de
	séjour ou de la carte nationale d'identité française du conjoint, jugement de PACS, acte de naissance
	du ou des enfantset attestation de non polygamie en France (si nationalité d'un pays où la polygamie
	est autorisée)

lacksquare Case à cocher: pièce justificative obligatoire selon la situation du demandeur.

Pièce justificative obligatoire dans toutes les situations.